

## Séance du 09 Mars 2005

<p><b>1°) Compte-rendu de la séance du 25/01/05</b></p> <p><b>2°) Informations diverses</b></p> <p><b>3°) Motions et délibérations</b></p> <p><b>4°) Réorganisation de l'équipe municipale</b></p>	<p><b>Présents</b> 8/8 : ANE François, CHARRUE Gaëlle, GALIN Jean-Pierre, RIEU Patrice, ROSSELL Jean-Michel, SOUQUET Vincent, PENATO Frédérique, BERTHOUMIEUX Jacques.</p> <p>Pas de remarques, compte-rendu adopté à l'unanimité.</p> <p>* Le texte du Traité Constitutionnel Européen est consultable en Mairie. * Un compte-rendu est fait des deux réunions qui se sont tenues sur le futur Parc Naturel Régional. L'étude de faisabilité suit son cours. * L'avenant au bail de la superette a été signé pour les nouveaux bailleurs. * Proposition de vente des textes d'archives sur le procès des montagnes d'Aulus et d'Ercé par un particulier à la Commune : Le Conseil mandate Monsieur le Maire pour négocier les documents à la baisse. * Charte forestière : Un questionnaire doit être rempli et retourné à l'ONF.</p> <p><b>Motion</b> relative à la défense des services publics : Adoptée à l'unanimité (voir copie jointe) <b>Délibération</b> sur le changement de nom du Département : Le nouveau nom proposé serait « Ariège Pyrénées ». Adopté à l'unanimité. <b>Délibération</b> sur le projet de nouvel introduction d'ours dans le massif pyrénéen : Cette délibération reprend celle du Comité de Massif et de l'association ANEM sur le sujet. Adopté à l'unanimité.</p> <p>Monsieur le Maire donne lecture de la démission de la fonction d'Adjoint de Monsieur ANE François qui reste conseiller municipal. Monsieur le Maire propose la création de deux délégations : Une pour la sécurité, les travaux en montagne, les relations avec l'ONF. Monsieur GALIN Jean-Pierre est le seul candidat pour cette délégation. L'autre pour la communication, l'animation, la responsabilité de l'Espace Public Numérique, à la Médiathèque. Monsieur RIEU Patrice est le seul candidat pour cette deuxième délégation. Une indemnité afférente à chaque délégation est fixée à 6,6% de l'indice 1015 de la fonction publique, en conformité avec les textes en vigueur. Le Conseil <b>adopte</b> à l'unanimité la proposition et les désignations</p> <p>Représentation dans les différentes structures : <b>Communauté des Communes</b> : Monsieur le Maire et Monsieur BERTHOUMIEUX Jacques- Inchangé. <b>SIGN</b> : Monsieur le Maire(suppléant Souquet Vincent) et Madame PENATO Frédérique (Suppléant Galin Jean-Pierre) <b>SDCEA</b> : Monsieur le Maire et Monsieur SOUQUET Vincent (Suppléant Monsieur GALIN Jean-Pierre) <b>CCAS</b> : Madame CHARRUE Gaëlle et Monsieur ANE François <b>Futur SMDEA</b> : Monsieur le Maire et Monsieur SOUQUET Vincent, si l'adhésion de la Commune est confirmée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal. <b>Futur PNR</b> : Monsieur RIEU Patrice et Monsieur GALIN Jean-Pierre suppléant, si adhésion au futur Syndicat Mixte de Préfiguration confirmé lors de la prochaine réunion du Conseil.</p> <p><b>Commissions</b> :</p> <p>* Urbanisme : Président, Monsieur le Maire Membres : Mesdames PENATO et CHARRUE, Monsieur ANE</p> <p>* Appels d'offres : Président Monsieur le Maire Membres : SOUQUET V, CHARRUE G, PENATO F, ANE F</p>
--	---

<p><b>5°) Dossiers de demande de subvention DGE 2005, FDAL et FRI 2005.</b></p>	<p>* Communication : Président Monsieur RIEU Patrice Membre : Monsieur ROSSELL Jean-Michel</p> <p>* Sécurité : Président GALIN Jean-Pierre Membre : Monsieur ROSSELL Jean-Michel</p> <p>Rappel du dossier présenté pour la DGE 2005 : Il s'agit de travaux de voirie pour un montant de 37 700 €HT dans le secteur du « Fond de la Bielle », du pluvial pour le « Carré de Mel » et le parking de l'Eglise.</p> <p>Dossiers à présenter pour le FDAL 2005 : En complément pour le financement de la voirie et l'achat de mobilier urbain (aire de pique-nique) FRI 2005 : Couverture en Internet haut débit par satellite ou autre technologie.</p>
<p><b>6°) Compte administratif 2004 du budget principal et des budgets annexes</b></p>	<p>Monsieur SOUQUET Vincent présente le compte de gestion pour l'exercice 2004 article par article : Le fonctionnement présente un <b>excédent de 203 512,43 €</b>(qui s'explique par la vente du bâtiment du presbytère) et l'investissement un <b>déficit de 62 389,19 €</b>(qui s'explique par le retard de paiement de trois subventions rentrées début 2005). Ces résultats sont conforme au document de résultat d'exécution du budget 2004 de Madame le Percepteur.</p> <p>Soumis au vote en l'absence de Monsieur le Maire, le <b>Compte administratif est adopté</b> à l'unanimité des présents (7/7). La vue d'ensemble du compte administratif est jointe en annexe.</p> <p>Le Compte administratif du CCAS est inchangé par rapport à l'année précédente, aucune recette ou dépense n'étant enregistrée. Adopté à l'unanimité des présents( 7/7).</p>
<p><b>7°) Budget primitif 2005</b></p>	<p>Le Conseil analyse la proposition de budget de Monsieur le Maire et du groupe de travail qu'il a animé et dont une copie a été adressée a chaque conseiller (ère) avec la convocation.. Après modification du compte 61551 et le vote des taux d'imposition permettant une ressource d'impôts directs pour équilibrer le budget ( 3,40 pour la taxe d'habitation, 10,00 pour le foncier bâti, 39,16 pour la foncier non bâti et 16,07 pour la taxe professionnelle) les dépenses et recettes de fonctionnement sont votées à hauteur de 395 052 €après arrondis. Les dépenses et recettes d'investissement sont votées à hauteur de 680 753 €après arrondis. La vue d'ensemble du BP 2005 est jointe en annexe.</p>
<p><b>8°) Hydroélectricité</b></p>	<p>Réponse au courrier de l'association ADDHA : Après un compte-rendu par Monsieur le Maire de la rencontre qui s'est tenue avec cette association quelques jours auparavant, le Conseil, à l'unanimité des présents 7/7 (Monsieur ANE s'est retiré pendant la discussion) donne une fin de non recevoir à la demande formulée par cette association d'un recours du Maire devant les tribunaux pour des décisions prises précédemment par ce Conseil Municipal ou le précédent en matière d'hydroélectricité.</p>
<p><b>9°) Point sur les dossiers de pôle touristique.</b></p>	<p>Monsieur le Maire présente les plans et descriptifs chiffrés des projets de la Place du Midi (embellissement du village deuxième tranche), salle de cinéma Utopia, parcours accrobranches et petit patrimoine de montagne.</p> <p>Ces dossiers seront présentés au comité de pilotage pour une programmation escomptée en 2005.</p>
<p><b>10°) Achat terrains pour réserve foncière.</b></p>	<p>Les lettres de proposition d'achat pour le secteur du chemin de la gare ont été adressées aux propriétaires.</p>
<p><b>11°) Thermes et Guzet</b></p>	<p>Le cahier des charges pour la délégation de service public des thermes d'Aulus a été adressé aux deux sociétés qui ont fait acte de candidature. La Communauté des Communes fera son choix fin mars 2005.</p> <p>La station de Guzet sera ouverte jusqu'au week-end de Pâques . Le chiffre d'affaires de cette saison 2004/2005 sera en augmentation sensible.</p>

